

**GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION: COORDINATEUR**

<b>MÉRITES SUPPLÉMENTAIRES: 1ere ÉTAPE TOTAL 26 POINTS</b>				
<b>EXPÉRIENCE / ÉTUDES/LANGUES</b>	<b>SCORES</b>	<b>MAXIMUM SCORE</b>	<b>JUSTIFIÉ EN CV (Indiquer le document/certificat qui prouve l'accomplissement des exigences)</b>	<b>SCORE OBTENU (sera à nouveau vérifié par les vérificateurs)</b>
<p><b><u>Expérience professionnelle</u></b></p> <p><b>Autres expériences professionnelles</b></p> <p>Outre les 6 années requises comme critère obligatoire, expérience dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, avec une référence particulière à l'aide extérieure et/ou aux projets/programmes financés par l'UE, de préférence en matière de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, en particulier dans la zone euro-méditerranéenne.</p> <p><b>Points supplémentaires pour l'expérience professionnelle</b></p> <p>Gestion de programmes ou de projets Interreg, IEVP ou IEV</p>	<p><b><u>11 points dont:</u></b></p> <p><b>Maximum 8 points:</b></p> <p>0,1 point par mois d'expérience en plus des 6 ans d'expérience obligatoire.</p> <p><b>Maximum 3 points</b></p> <p>1 point supplémentaire par an.</p>	<b>11</b>	OUI / NON	

<p><b>Études</b></p> <p><b>Outre le diplôme requis</b> comme critère obligatoire, un doctorat, un master et/ou des études universitaires d'une durée d'au moins une année, dans un domaine lié au poste (tel que la coopération internationale, la gestion de projets/programmes internationaux et/ou de l'UE, la gestion des ressources humaines, etc.)</p>	<p>Doctorat: 3 points.</p> <p>Master: 2 points</p> <p>Autres études universitaires achevées d'une durée d'au moins un an : 2 points.</p>	<p><b>6</b></p>	<p>OUI / NON</p>	
<p><b>Langues</b></p> <p><b>Outre les exigences linguistiques</b>, la connaissance des langues européennes, attestée par les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p>	<p>C2 en Français ou en Anglais: 1 point</p> <p>C2 dans une autre langue de l'UE: 3 points</p> <p>C1 dans une autre langue de l'UE: 2 points</p> <p>B2 dans une autre langue de l'UE: 1 point</p>	<p><b>6</b></p>	<p>OUI/ NON</p>	
<p><b>Autres langues</b></p> <p>Connaissance de l'<b>arabe</b>, qui sera attestée si les candidats ne sont pas ressortissants d'un pays arabophone. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p> <p>Connaissance du Valencien</p>	<p><b>Arabic</b></p> <p>C2: 3 points</p> <p>C1: 2 points</p> <p>B2: 1 point</p> <p><b>Valencian</b></p> <p>C2: 2 points</p> <p>C1: 1 point</p> <p>B2: 0,5 points</p>	<p><b>3</b></p>	<p>OUI/ NON</p>	